
8 + 8 PRINCIPES *

Pour une stratégie de psychiatrie communautaire, collective, territoriale (*versus* santé mentale)

- 1. (La perspective essentielle est de) déplacer le cadre d'intervention de l'hôpital vers la communauté.

- 2. Le déplacement de l'intérêt centré sur la maladie seulement vers la personne elle-même et ses handicaps sociaux.

- 3. Le déplacement d'une action individuelle vers une action collective fondée sur la lutte des personnes pour la reconnaissance de leurs droits. L'adoption de cette stratégie de travail collectif implique de mettre en place les conditions suivantes :
 - 3.1. L'élargissement des compétences qui sont mises en commun dans une perspective multidisciplinaire.
 - 3.2. La valorisation et la reconnaissance des ressources d'aide mutuelle qui sont à la portée des patients.
 - 3.3. La valorisation et la reconnaissance de l'importance des ressources qui sont apportées par les familles.
 - 3.4. L'éducation de la population pour changer les perceptions irrationnelles et de dangerosité qui causent des préjudices aux personnes souffrant de troubles mentaux en mettant l'emphase sur des initiatives qui modifient les représentations sociales de la maladie mentale.
 - 3.5. La valorisation et la reconnaissance de l'apport énorme des collaborateurs non professionnels.

- 3.6. Reconsidérer la valeur relative de l'efficacité des thérapies biologiques et des psychothérapies orthodoxes. Ces instruments techniques ont leur utilité et ils doivent être intégrés aux actions thérapeutiques. Cependant, il est évident qu'ils ne doivent pas restreindre notre compréhension et nous enfermer dans des cadres conceptuels rigides qui pourraient se substituer à la lecture générale et globale de la maladie mentale. L'utilisation de ces instruments ne doit pas conduire à prendre l'initiative de généraliser des pratiques ponctuelles ou de faire le choix irresponsable de l'une au détriment de l'autre comme base conceptuelle de l'organisation des services. Nos projets thérapeutiques sont plutôt fondés sur une combinaison appropriée des instruments thérapeutiques dans le contexte d'une stratégie globale et complexe qui tient compte de l'utilité et de la valeur relative des actions partielles qui sont des composantes d'une réponse multiple qui doit agir simultanément sur plusieurs plans.
- 3.7. La valeur attribuée aux formes de solidarité active offerte par les groupes sociaux organisés qui sont sensibles, attentifs et disposés à répondre aux besoins des personnes ainsi qu'aux institutions locales ouvertes aux questions sociales.
- 3.8. **Laisser la porte ouverte.** Ce qui implique de fournir un effort continu et quotidien pour éviter le recours à la contention physique pour se dérober de la responsabilité d'être confronté à la fatigue et à l'épuisement dans les échanges difficiles avec la souffrance exprimée et les raisons de l'autre.
- 4. La dimension territoriale de l'action collective qui implique la construction d'une référence théorique et organisée à l'égard d'une population qui vit dans un territoire donné et qui assume ses responsabilités à l'égard de ses membres par le biais d'actions collectives.

- 5. La dimension pratique et humanitaire de l'action. Il ne sera jamais suffisant de souligner la valeur thérapeutique riche en contenu qui émerge du travail communautaire fondé sur l'entraide et la réciprocité. Nous n'insisterons jamais assez sur la valeur des actions collectives pour répondre positivement aux besoins élémentaires des personnes parce que ces actions collectives sont d'une importance cruciale pour obtenir des changements concrets au niveau des conditions objectives de l'existence et de la qualité de vie des patients.

Une telle stratégie d'action communautaire doit intégrer :

- 6. La recherche active de la mise en place d'un système de droits formels et de règles juridiques et administratives spécifiquement adaptées pour défendre les droits des patients.
- 7. L'activation des politiques sociales destinées aux personnes vulnérables compte tenu de l'importance pour les patients psychiatriques de composer avec des problèmes liés au logement, au travail, à la formation professionnelle, la socialisation, la qualité de vie et l'acquisition de compétences.
- 8. La recherche d'ententes significatives avec les diverses institutions locales pour atteindre les changements organisationnels à la lumière des stratégies indiquées.

* Franco Rotelli, Trieste 1992.

Publié : "**Per la normalità. Taccuino di uno psichiatra**".

1ere Ed. Trieste 1994, Edizioni "e"

2eme Ed. Trieste 1999, Asterios Editore

